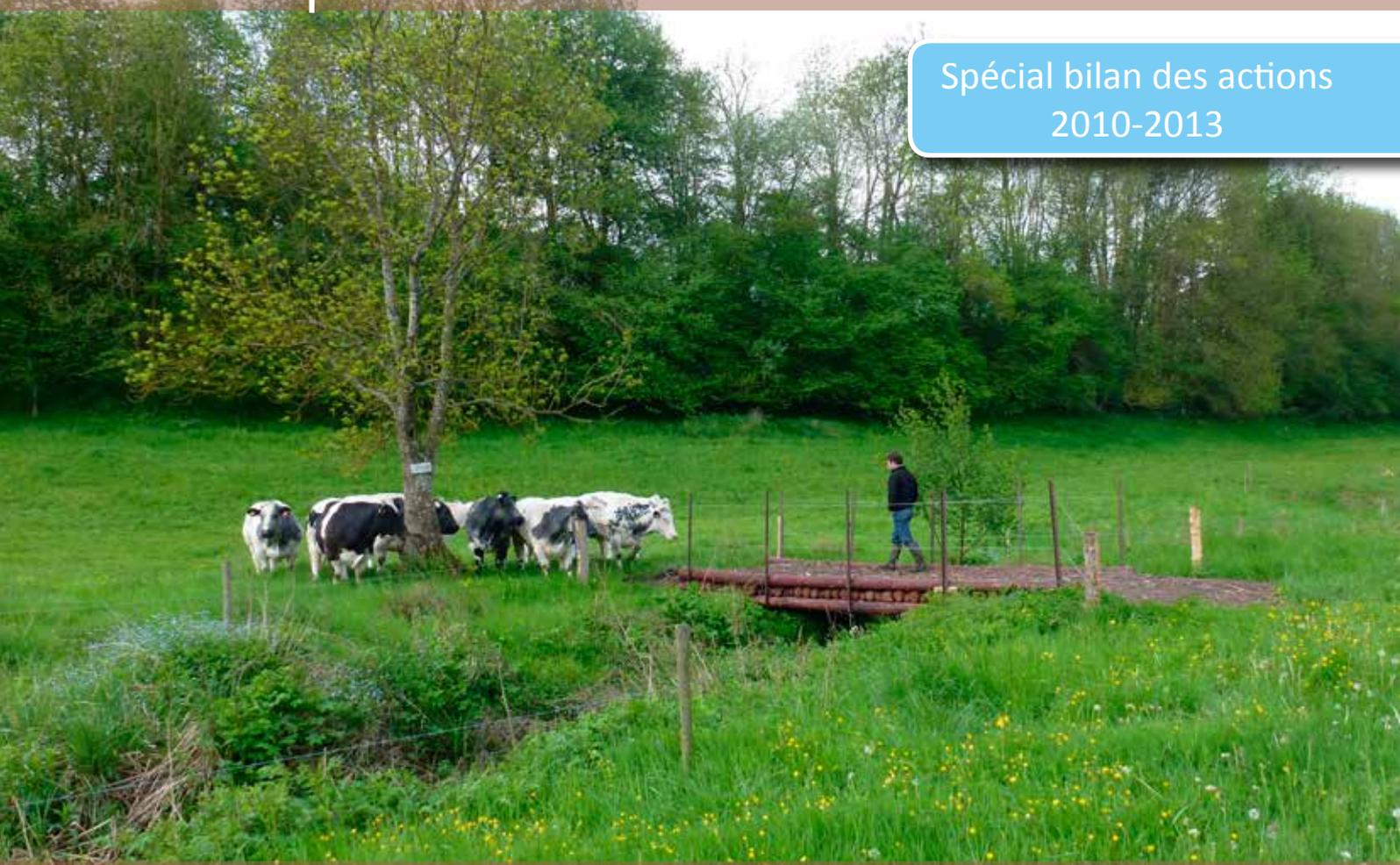


# LA HAUTE-MEUSE... transparente

Bulletin d'information • n°74 • Décembre 2013

Spécial bilan des actions  
2010-2013



## Sommaire

### Actualité

- p. 2 : Signature du nouveau Protocole d'Accord 2014-2016
- p. 3 : Clôture des berges des cours d'eau, du nouveau dans la législation
- p.4 : Agr'Eau, une nouvelle plate-forme d'information pour les agriculteurs

### Bilan

- p. 5 : Bilan des actions menées par les partenaires du Contrat de rivière Haute-Meuse entre 2010 et 2013

Ce dernier bulletin de l'année marque la charnière entre la fin du Protocole d'Accord 2010-2013 et le lancement d'un nouveau programme d'actions 2014-2016. Il est donc naturel de vous présenter un bilan des actions menées ces dernières années, au même titre qu'un compte rendu de la signature récente du nouveau Protocole par l'ensemble des partenaires du CRHM. Pas moins de 315 actions y sont inscrites pour les trois années à venir dans la vallée de la Meuse et sur ses nombreux affluents.

Au niveau législatif, plusieurs évolutions sont à noter dont l'obligation de clôturer les prairies pâturées le long des cours d'eau. Un article spécifique est consacré à cette actualité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et d'agréables fêtes de fin d'année 2013 à vous et à vos proches ainsi que les vœux sincères de toute l'équipe du Contrat de rivière Haute-Meuse pour l'année 2014.

Jean-Marc VAN ESPEN,  
Président du CRHM



## Actualité

### SIGNATURE DU NOUVEAU PROTOCOLE D'ACCORD 2014-2016

La cérémonie officielle de signature du Protocole d'Accord 2014-2016 des partenaires du CRHM s'est tenue ce 11 décembre 2013 à Braibant (Ciney). Elle a réuni près de 80 participants et fut rehaussée de la présence du représentant du Ministre Di Antonio, des autorités régionales, provinciales et de nombreux Bourgmestres et Echevins des 23 communes adhérentes au Contrat de rivière Haute-Meuse. Ces autorités publiques sont symboliquement venues signer le Protocole d'Accord au même titre que les acteurs locaux (associations, fédérations, intercommunales, entreprises...) impliqués dans le processus de concertation du CRHM.

Ce nouveau programme d'actions, étalé sur trois années est à nouveau le fruit d'un large processus de consultation de l'ensemble des partenaires du CRHM au travers des réunions de ses 7 Comités locaux et de son Assemblée générale. Il est composé de 315 actions réparties en 16 thématiques (Voir bulletin d'information n°73, septembre 2013). Le document complet peut désormais être téléchargé sur le site internet [www.crhm.be](http://www.crhm.be).



Les partenaires du CRHM ont symboliquement signé le nouveau Protocole d'Accord



En prélude de la signature, présentation de l'état d'avancement de l'assainissement collectif en Haute-Meuse par Marc Lemineur (INASEP)

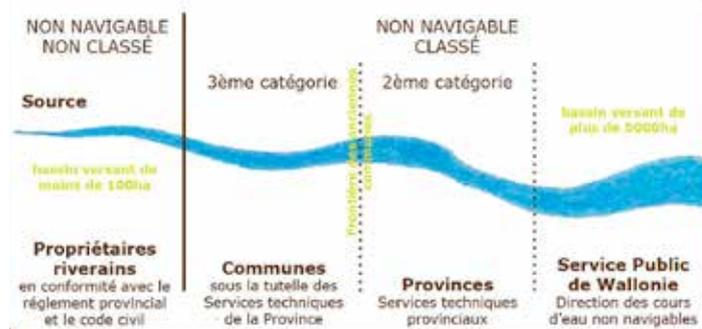


## CLÔTURE DES BERGES DES COURS D'EAU, DU NOUVEAU DANS LA LÉGISLATION

Depuis le 17 octobre dernier, un Arrêté du Gouvernement wallon impose aux agriculteurs l'installation de clôtures en pâtures empêchant l'accès du bétail aux cours d'eau qui répondent aux conditions suivantes :

- Non navigables classés et non classés situés en zone de baignade et en zone d'amont (36 zones arrêtées en Wallonie), pour le 31 mars 2014 ;
- Non navigables classés situés en Natura 2000 ou au sein d'une des 36 masses d'eau à risque d'eutrophisation, pour le 31 décembre 2014.

Le texte prévoit la possibilité d'étendre cette obligation à d'autres zones jugées sensibles.



Pour identifier la catégorie et le gestionnaire du cours d'eau qui longe votre propriété, contactez votre administration communale, le service technique de votre province ou surfez sur <http://carto1.wallonie.be/AtlasCENN/viewer.htm> pour consulter l'Atlas des cours d'eau.

Cette mesure modifie l'Arrêté royal du 5 août 1970 portant règlement général de police des cours d'eau non navigables qui imposait déjà que les pâtures soient clôturées en bordure des cours d'eau non navigables classés. Ce dernier prévoyait toutefois la possibilité pour les anciennes communes qui en ont fait la demande avant le 1er août 1972 de déroger à cette obligation. Près de la moitié du territoire de la région a ainsi été soustrait à cette obligation. Au sein des anciennes communes n'ayant pas demandé de dérogation, cette obligation reste d'application sur l'ensemble des cours d'eau classés. L'objectif de la mesure est double. Elle limite les risques sanitaires liés aux chutes et à la consommation d'eau croupie par le bétail et participe à l'amélioration de la qualité des eaux de surface (consommation, baignade). Elle permet également de préserver, voire de restaurer, les écosystèmes aquatiques, tant pour leur capacité d'accueil de la biodiversité, que pour les services économiques qu'ils rendent (gestion des crues, dépollution, limitation de l'érosion des sols).



Erosion des berges par le bétail

L'impact de l'accès du bétail aux cours d'eau peut paraître anecdotique à côté d'autres atteintes comme les rejets d'eau usées. Ces conséquences sur l'écosystème «rivière» sont pourtant nombreuses et largement étayées : banalisation, voire disparition de la flore typique des berges et des espèces animales associées, élargissement du lit des cours d'eau, réchauffement de l'eau, mise en suspension de terre et de déjections, colmatage du fond, disparition de la faune invertébrée qui lui est liée et des sites de ponte de certains poissons, prolifération d'algues, en sont quelques exemples parlant.

Sur le bassin hydrographique de la Haute-Meuse, ce sont plus de 500 zones d'érosion des berges due au bétail qui ont été recensées par la Cellule de coordination du CRHM lors de l'inventaire mené en 2011 et 2012, dont plus de 150 considérées comme prioritaires, sur un total de près de 4000 atteintes. Cette problématique n'a donc rien d'anecdotique.

L'accès du bétail au cours d'eau étant interdit, il est impératif pour l'éleveur d'installer un système d'abreuvement. Une aide financière est temporairement disponible pour les éleveurs professionnels, que la clôture soit obligatoire ou non. Elle concerne les clôtures permanentes et certains types d'abreuvoirs.



Pompe à museau alimentée par le cours d'eau



Depuis mars 2012, les Groupes d'Action Locaux Saveurs et Patrimoine en Vrai Condruz, Pays des Condruses et Pays des Tiges et Chavées, officiant sur le territoire de 13 communes du Condruz, se sont associés en vue d'anticiper l'obligation de clôturer les cours d'eau en pâture. Ils ont mis en place une interface locale afin d'informer les éleveurs concernés et de les conseiller.

Sur base des inventaires des Contrats de rivière, des sites prioritaires ont été définis et les éleveurs concernés contactés pour leur proposer la réalisation des aménagements requis, pose de clôtures et installation d'abreuvoirs alternatifs. Aux termes du projet, ce ne sont pas moins de 24 kilomètres de clôtures, 95 pompes de prairies actionnées par le bétail, 15 abreuvoirs bacs et 8 passerelles pour le bétail qui auront été installés en partenariat avec 26 éleveurs.

**Pour plus d'informations :**

Samuel Vander Linden  
Rue d'Hubinne, 25 - 5360 Hamois  
Tel : 083/ 611 620 e-mail : gal.berges@gmail.com

**Projet coopération Berges**

Un projet des GAL Saveurs et Patrimoine en Vrai Condruz, GAL Tiges et Chavées et GAL Pays des Condruses

## AGR'EAU, UNE NOUVELLE PLATE-FORME D'INFORMATION POUR LES AGRICULTEURS

**C'est quoi ?**

Agr'Eau, c'est un site internet et une application à télécharger sur Smartphone pour un accès illimité, même en dehors des zones de couverture wifi ou 3G.

Agr'Eau rassemble et propose sous une forme pratique et conviviale l'ensemble des législations qui ont trait à l'épandage des matières organiques ; l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ; la gestion des couverts végétaux ; l'érosion des sols ; le stockage des hydrocarbures, des produits phytopharmaceutiques ou encore des matières organiques ; la gestion des bords d'eau ; la fertilisation et la liaison au sol. Agr'Eau propose une réponse à toute question en maximum 4 clics.

**C'est qui ?**

Agr'Eau, c'est une quinzaine d'organismes de vulgarisation présents aux côtés des agriculteurs depuis de nombreuses années : Agra-Ost, l'APPO, le CIPF, le Comité régional Phyto, le Centre wallon de Recherches agronomiques, les Contrats de Rivière en Wallonie, CPL-Vegemar, la Fiwap, Fourrages Mieux, GISER, Greenotec, l'IRBAB, Nitrawal, PhytEauWal, le SPW, l'UCL, l'ULg - Gembloux Agro-Bio Tech et Requasud.

Puis-je épandre à proximité de l'étang ? Ma citerne de mazout doit-elle être à double paroi ? Qui peut entrer dans mon local phyto ? A partir de quand la couverture de sol peut-elle être détruite ? Puis-je épandre après avoir récolté mon maïs ? Autant de questions auxquelles il n'est pas toujours aisé de répondre, d'autant plus lorsqu'elles dépendent de plusieurs législations. Ces quinze organismes de vulgarisation ont développé l'outil « Agr'Eau » pour aider le monde agricole, sous l'impulsion du Service Public de Wallonie.

Une question ? La réponse est sur Agr'Eau ! Pour ces organismes, Agr'Eau est un virage à 180°. Là où auparavant ils proposaient de l'information globale, à présent, ils répondent précisément à des questions. C'est donc l'utilisateur qui décide de quelle information il a besoin, quand et où il le souhaite.

**C'est où ?**

Pour surfer sur Agr'Eau ou pour télécharger l'application, différentes possibilités :



Rendez-vous sur [www.agreau.be](http://www.agreau.be) pour découvrir ce tout nouvel outil à disposition des agriculteurs ou pour trouver la réponse à vos propres questions. Contact: [info@agreau.be](mailto:info@agreau.be)



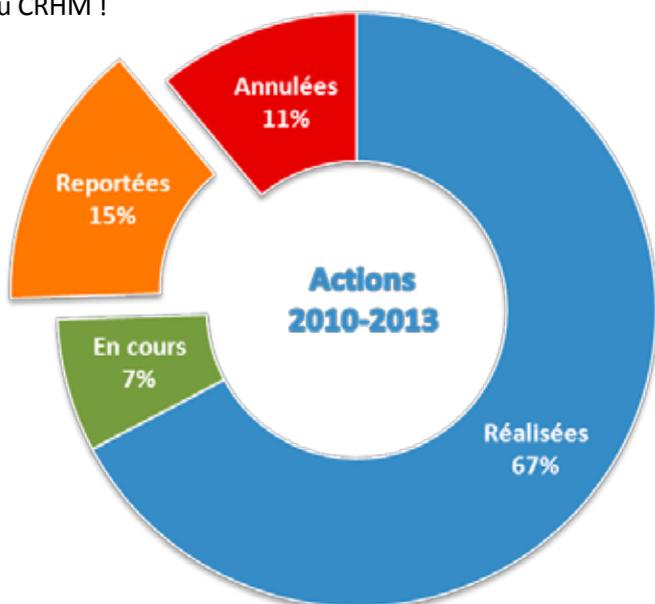
Pour télécharger l'application, 'flashez' le QR code ou suivez les instructions en bas de la page d'accueil du site Internet.



## BILAN DES ACTIONS MENÉES PAR LES PARTENAIRES DU CONTRAT DE RIVIÈRE HAUTE-MEUSE ENTRE 2010 ET 2013

Depuis presque 4 ans, les partenaires du CRHM se sont mobilisés autour d'un programme d'actions qui compte aujourd'hui 702 actions. L'objectif commun de ces administrations, associations et autres acteurs de l'eau, est d'améliorer la qualité de nos rivières et de son environnement proche par la réalisation d'actions concrètes. A leurs côtés, la Cellule de coordination du CRHM assure une mission d'inventaire des atteintes le long de nos cours d'eau, d'information de l'ensemble de ces partenaires, d'appui à la réalisation de certains objectifs, de sensibilisation des citoyens et de coordination globale.

Le bilan de ce programme affiche 74% des actions réalisées ou en cours de finalisation. Beau résultat pour les partenaires du CRHM !



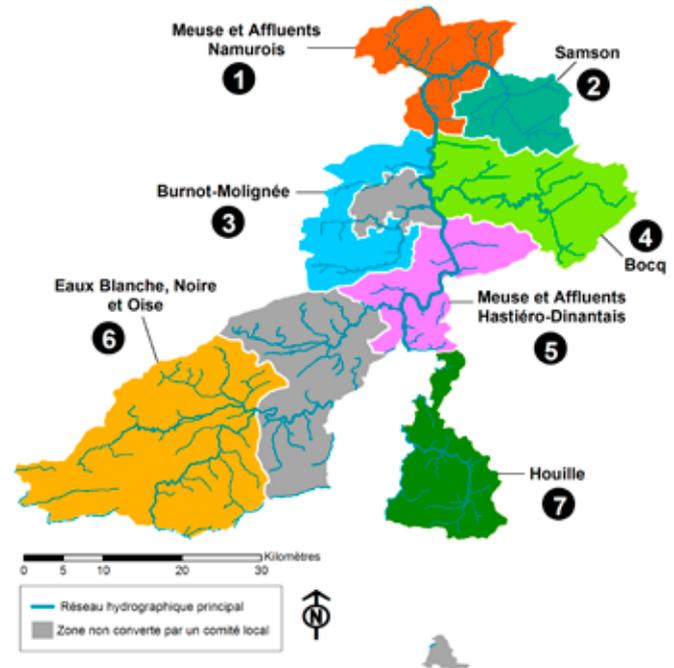
Afin d'identifier les problématiques et de stimuler la réflexion avec ses partenaires, la Cellule de coordination du CRHM a réalisé un inventaire exhaustif des atteintes (déchets, érosions, entraves, plantes invasives, ouvrages, protections de berges, rejets...) le long de pas moins de 990 km de cours d'eau.

La dynamique de réflexion et de concertation avec les acteurs de l'eau a conduit la Cellule de coordination du CRHM à organiser environ 50 réunions chaque année avec certains de ses partenaires afin de mettre en place des projets.

Les citoyens et les acteurs de l'eau ont été sensibilisé ou informé sur différentes thématiques dans près de la moitié des actions inscrites dans ce programme, l'autre moitié concernant essentiellement des actions concrètes de résolution de problèmes sur le terrain par les différents partenaires.

Epingleons aussi que 320 de ces actions répondent en partie aux Plans de Gestion des Bassins hydrographiques de la Meuse et de la Seine adoptés en 2013 par la Wallonie et qui permettront de mettre en œuvre à l'échelon européen la Directive Cadre sur l'Eau.

Les actions ont été réalisées soit de façon transversale sur l'entièreté du territoire du CRHM, soit à l'échelle des 7 comités locaux présentés ci-dessous :



Les pages qui suivent illustrent quelques-unes des principales actions menées par les partenaires du CRHM, en collaboration avec sa Cellule de coordination.



Nos rivières sont des milieux naturels qu'il est important de préserver. Que ce soit par de petites actions citoyennes ou par la réalisation de projets d'ampleur par les gestionnaires comme par exemple dans la vallée du Bocq, à Yvoir, où des obstacles à la libre circulation des poissons ont été levés dans le cadre du projet WALPHY.

## Actions transversales

### • Journées Wallonnes de l'Eau

Entre 2011 et 2013, en mars, ce ne sont pas moins de 110 activités qui ont été proposées par de nombreux partenaires du CRHM, avec l'aide de la Cellule de coordination. Plus de 4400 personnes, grand public et écoles, ont pu prendre part à des activités telles que des visites de sites liés à l'eau, des conférences, des animations pédagogiques, des expositions, des activités sportives... Remercions les associations, les intercommunales, les autorités communales, provinciale et régionale pour leur soutien dans cette organisation qui, chaque année, permet à chacun d'en découvrir un peu plus sur les secrets de l'eau et de son environnement.

### • Bernache du Canada

Depuis 2011, la Cellule de coordination du CRHM travaille avec ses partenaires (Direction des Voies hydrauliques de Namur, Département de la Nature et des Forêts, Cellule interdépartementale des Espèces invasives, communes mosanes, zones de police, associations...) afin d'informer et réduire l'impact des bernaches du Canada dans la vallée de la Meuse (Voir bulletin d'information n°63, mars 2011). Résultats: beaucoup de sensibilisation avec notamment le placement le long du halage mosan de 55 panneaux expliquant pourquoi il ne faut pas nourrir les oiseaux d'eau (Voir bulletin d'information n°68, juin 2012), des séances d'information et aussi une collaboration avec les autorités régionales pour mettre en place un plan de gestion des populations.

### • Panneaux signalétiques des cours d'eau

Pour sensibiliser la population à une meilleure connaissance des noms des cours d'eau qui traversent leur localité, le CRHM a financé et encadré le placement de 294 panneaux signalétiques placés sur les ponts des routes communales de toutes les communes partenaires. A partir de mars 2013, leurs services travaux ont reçu une assistance technique de la Cellule de coordination du CRHM pour installer ces supports métalliques sur les rambardes des ponts ou sur des piquets métalliques. Le nom des cours d'eau a été choisi en référence à l'Atlas des Cours d'Eau et a été validé par les autorités communales. (Voir bulletin d'information n°72, juin 2013)

## Actions du Comité local Meuse et affluents namurois

### • Journée Nature dans la vallée de la Gelbressée

A l'initiative de la « Gelbressée en Transition », une journée de sensibilisation a été organisée à l'Abbaye Notre-Dame du Vivier de Marche-les-Dame en octobre 2012. Plus de 300 personnes ont pu prendre part à une marche dans la forêt domaniale et y apercevoir la splendide vallée de la Meuse depuis les falaises calcaires, participer aux visites de l'abbaye, découvrir les expositions du CRHM et du Cercle mycologique de Namur et suivre une guidance sur la biodiversité des cours d'eau animée par les Cercles naturalistes de Belgique dans la vallée de la Gelbressée. La journée s'est terminée dans la chapelle par un concert de musique classique.



Animation par la Cellule Environnement de la Province de Namur en bord de Meuse à La Plante en mars 2012



Groupe de bernaches lors d'un baguage en bord de Meuse – Panneau de sensibilisation du CRHM



Placement d'un panneau de signalisation par les ouvriers communaux de La Bruyère en avril 2013



Guidance naturaliste à la découverte de la biodiversité le long de la Gelbressée



Animation « L'Eau en Ville » à Namur à la confluence de la Sambre avec la Meuse par l'asbl Empreintes

#### • Animation « L'Eau en Ville » à Namur

Depuis mars 2012, l'asbl Empreintes a développé un module d'animation ludique pour les écoles namuroises expliquant comment l'eau est utilisée dans la ville : distribution de l'eau, historique de son utilisation, évacuation des eaux usées, traitement et épuration, découverte du fleuve mosan et de son affluent sambrien. Le matériel a été financé par le CRHM suite à un appel à projet. Cette activité est notamment proposée chaque année dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau, mais est également disponible tout au long de l'année dans le catalogue d'animations du CRIE de Namur.



Expositions du CRHM et de Cromarbro à l'occasion de l'excursion de découvertes des carrières à Rhisnes

#### • Découverte des carrières de l'Eau Noire et de l'Eau Bleue à Rhisnes

A Rhisnes, la Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère et le syndicat d'initiative ont proposé une excursion à la découverte des milieux naturels des carrières de l'Eau Noire et de l'Eau Bleue, un site privé exceptionnellement ouvert au grand public. En mai 2013, plus de 280 personnes ont accompagné les guides nature présents pour apprendre de nombreuses anecdotes sur la géologie, la botanique, les batraciens, les oiseaux... Ils ont aussi découvert l'extraction du marbre de la carrière Cromarbro et l'exposition du CRHM commentée par la Cellule de coordination. Même dans les régions agricoles, il y a de très beaux sites naturels à découvrir.



Observation de l'aquarium pédagogique du CRHM par les enfants de l'école de Faulx-les-Tombes

#### Actions du Comité local Samson

##### • Projet Aquarium en classe

Depuis 2012, la Cellule de coordination du CRHM met à disposition des écoles, de janvier à mars, deux aquariums pédagogiques qui permettent aux enfants de découvrir l'élevage de salmonidés (truites et saumons). Les écoles de Faulx-les-Tombes (2012) et de Namêche (2014) ont été retenues pour cette activité. Au programme : élevage, sensibilisation à la rivière, visite d'une pisciculture, relâcher des jeunes alevins dans le Samson... le tout encadré par un animateur du CRHM et un agent du Service de la Pêche. (Voir bulletin d'information n°68, juin 2012)

##### • Semaine karstique aux grottes de Goyet

A l'occasion de l'édition de l'Atlas du karst du Bocq et du Samson, la Commission wallonne d'Etude et de Protection des Sites souterrains (CWEPS), la Cellule de coordination du CRHM et la Commune de Gesves, ont proposé en mars 2012, une semaine d'activités de sensibilisation au monde souterrain : exposition du CRHM et sur le karst, conférence sur la préhistoire par Michel Toussaint, visite des grottes, excursion à la découverte de sites karstiques locaux entre Goyet et Mâle-Plume... Environ une quarantaine de personnes ont pu participer à ces activités. Les écoles de Gesves, Ohey et Andenne ont également pris part à des animations durant 3 journées en semaine. Notons aussi que deux semaines karstiques similaires ont été organisées dans la vallée du Bocq à Ciney et à Yvoir. Au total, ce sont plus de 500 enfants et 120 adultes qui ont été sensibilisés.



Passionnante visite des grottes de Goyet, au cœur d'un des sites karstiques majeur de la vallée du Samson

• **Sentier didactique du Bois d'Ohey**

Les bénévoles du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) d'Ohey, avec le soutien de la commune, ont réouvert un sentier d'environ 800 mètres longeant le ruisseau du Bois d'Ohey. Des petits ponts de bois ont été placés et la zone sécurisée. En mars 2012, ce ne sont pas moins de 110 participants qui ont inauguré ce parcours. En 2013, la Cellule de coordination du CRHM s'est associée aux bénévoles pour réaliser 5 panneaux didactiques relatifs à la rivière et à son environnement direct qui seront prochainement placés le long de ce sentier. Le financement a été assuré par le CRHM et la Commune d'Ohey.



Panneau didactique qui sera prochainement installé le long du sentier du Bois d'Ohey

**Actions du Comité local Burnot-Molignée**

• **Sensibilisation Profondeville-Tiers Monde**

A l'occasion d'un souper organisé par l'asbl Profondeville-Tiers Monde en mars 2011, la Cellule de coordination du CRHM a présenté son exposition et sensibilisé 150 convives au respect de l'eau dans nos régions. La problématique de l'eau dans les pays du sud a aussi été débattue et des projets d'actions en Afrique évoqués, notamment pour donner un accès à l'eau à certaines populations villageoises. L'exposition a également profité à quelques classes des écoles profondevilloises durant la semaine.



Visite de l'exposition du CRHM à l'occasion du souper Profondeville – Tiers Monde en mars 2011

• **Opération karst propre à Onhaye**

La Commission wallonne d'Etude et de Protection des Sites souterrains (CWEPS), en collaboration avec les clubs de spéléologie, la Commune d'Onhaye et la Cellule de coordination du CRHM, a mené une action de dépollution du site karstique localisé à proximité du château d'Anthée. En avril 2012, environ une quinzaine de personnes ont ainsi évacués plus de 10 m<sup>3</sup> de déchets divers (pneus, ferrailles, plastiques, bidons d'hydrocarbures, palettes, vieux électro-ménagers, carcasses de voitures et de motos, sacs poubelle...) pour protéger les eaux souterraines toutes proches du vallon karstique du Feron et de la résurgence d'eau du château de Fontaine. (Voir bulletin d'information n°68, juin 2012)



Déchets extraits par des bénévoles du chœur du château d'Anthée en avril 2012

• **Invasives dans la vallée de la Molignée**

Suite à la décision, en 2013, de la commune d'Anhée de ne plus adhérer au CRHM, et par équité pour les 23 autres communes participantes et contributrices au Contrat de rivière Haute-Meuse, la Cellule de coordination du CRHM n'agira plus en 2014 sur le territoire communal d'Anhée. Cette décision aura pour effet malheureux de rompre la dynamique de travail établie ces dernières années sur la thématique « Eau » à l'échelle des bassins versants du Burnot et de la Molignée, mais aussi de la Meuse.



Arrachage de balsamines de l'Himalaya par la Cellule de coordination du CRHM le long de la Molignée à Sosoye



Sédimentation constatée dans le Bocq à Yvoir lors de la réunion de concertation de mars 2013

## Actions du Comité local du Bocq

### • Concertation aux carrières d'Yvoir

Afin de poursuivre la réduction des rejets de sédiments dans le Bocq liés à l'activité des carrières, des concertations entre les acteurs de terrain (carriers, Direction des Cours d'Eau non navigables, Département de la Police et des Contrôles, Commune d'Yvoir, Fédération halieutique de la Haute-Meuse namuroise, associations naturalistes...) ont été organisées, avec le soutien de la Cellule de coordination du CRHM. Des engagements ont été pris par les carriers et de futurs aménagements sont planifiés afin de limiter l'impact environnemental de leur activité vis à vis de la rivière.

### • Projet Wallo'Net

Les 4 communes de la vallée du Bocq que sont Assesse, Ciney, Hamois et Yvoir (ainsi qu'Andenne, Onhaye et Profondeville sur d'autres bassins) ont encadré d'août 2011 à juillet 2013 l'équipe d'ouvriers Wallo'Net engagée par le CRHM, grâce à un financement de la Wallonie. Résultats: quelques 4350 sacs de déchets collectés le long des cours d'eau, pour un total de 100 tonnes ! (Voir bulletin d'information n°73, septembre 2013)

### • Invasives dans la vallée du Bocq

Vu le très grand envahissement par la balsamine de l'Himalaya dans la vallée du Bocq, la Cellule de coordination du CRHM coordonne depuis 2012 un plan de gestion de cette invasive. Tous les acteurs sont impliqués: agents Wallo'Net et étudiants engagés par le CRHM, communes, associations naturalistes, Centre Croix-Rouge d'Yvoir... Un arrachage systématique est pratiqué, mais également des actions de sensibilisation de la population. Le Service technique de la Province de Namur assure également la gestion d'une population de berces du Caucase à Natoye depuis 2010.



Ramassage des déchets par l'équipe d'ouvriers Wallo'Net dans le Bocq à Hamois

## Actions du Comité local Meuse et affluents hastiéro-dinantais

### • Chômage de la Meuse

Lors du chômage de la Meuse en septembre-octobre 2012, La Cellule de coordination a mis en place une « Opération Meuse propre » avec le soutien des communes mosanes, de la Direction des Voies hydrauliques de Namur et d'associations. A Dinant, à la confluence avec la Lesse, environs 45 bénévoles ont ramassé les déchets dans le lit du fleuve (pour un total de 400 bénévoles pour l'ensemble de l'opération «Meuse propre»). Des animations pour les écoles ont aussi été proposées par l'asbl Empreintes et la Cellule Environnement de la Province de Namur à 650 élèves.



Equipe d'ouvriers Wallo'Net et d'étudiants ayant assuré la gestion des balsamines de l'Himalaya, en compagnie du président du CRHM, Jean-Marc Van Espen

La Cellule de coordination du CRHM a également organisé une grande soirée de clôture des actions aux îles de Godinne où spectacles et animations musicales ont attiré quelques 800 personnes dans le lit asséché et illuminé de la Meuse. Une façon ludique et originale de sensibiliser un larg public au respect des cours d'eau.



De nombreux bénévoles ont largement contribué au succès du ramassage des déchets, comme ici à Dinant

### • Stands de sensibilisation

A l'appel Zone de Police de la Haute-Meuse, la Cellule de coordination du CRHM a pris part à leur journée porte ouverte à Dinant en septembre 2011 et à la journée «Place aux enfants» à Hastière en juin 2012. Quelque 250 personnes ont été sensibilisées à l'eau par les animateurs du CRHM. Des thématiques comme la problématique des déchets dans nos cours d'eau, les plantes invasives, le traitement des eaux usées ainsi que des panneaux avec des photographies y ont été présentés. Les citoyens ont également pu poser toutes leurs questions relatives à l'eau et disposer de nombreuses brochures d'information. Les enfants étaient particulièrement intéressés par les explications données autour d'une maquette représentant une station d'épuration en miniature.

### • Animation batraciens

En 2013, le Groupe d'Action Local (GAL) de la Haute-Meuse et la Cellule de coordination du CRHM ont réalisé une animation originale autour du thème des batraciens à destination des écoles. Toutes les communes du GAL ont pu bénéficier de cette activité où les enfants découvrent en classe la vie et la diversité des amphibiens et vont ensuite découvrir leurs milieux de vie dans une mare proche de leur école. A Dinant et Hastière, de janvier à mai 2013, ce sont 130 enfants qui ont pu participer à cette animation de découverte de leur environnement.

## Actions du Comité local Eaux Blanche, Noire et Oise

### • Projet Walphy

Depuis 2010, dans le cadre d'un projet européen, la Direction des Cours d'Eau non navigables du Service public de Wallonie (SPW-DCENN) a mené dans la partie aval de l'Eau Blanche un programme de restauration du lit du cours d'eau afin d'augmenter la biodiversité faunistique et floristique de la rivière. Des suivis scientifiques ont été réalisés par les Universités de Liège et de Namur afin de mesurer le gain écologique des mesures prises. Résultats: des méandres recréés, une diversification d'habitats réalisée, la circulation des poissons facilitée. La Cellule de coordination du CRHM a pris part au Comité d'accompagnement de ce projet et a aussi organisé des visites de terrain pour sensibiliser les citoyens, en particulier dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau où les ingénieurs du SPW et les scientifiques des Universités sont venus donner des explications très concrètes sur les projets menés. Notons que des actions ont aussi été menées parallèlement dans la vallée du Bocq. (Voir bulletin d'information n°66, décembre 2011)

### • Opérations rivière propre à Chimay

Plusieurs opérations de nettoyage des déchets ont été organisées le long de l'Eau Blanche, dans sa traversée de Chimay, Virelles et Lompret, dans la continuité d'une fiche action du PCDN local et avec le soutien du Service Technique de la Ville de Chimay. Des scouts, riverains et sociétés de pêche locales y ont activement participé. Plusieurs dizaines de sacs de déchets ont été collectés lors de trois demi-journées de nettoyage.



Animation du CRHM autour de l'épuration des eaux usées à l'occasion de «Place aux Enfants» à Hastière en juin 2012



Animation sur les batraciens en classe par le GAL de la Haute-Meuse et la Cellule de coordination du CRHM



Visite du chantier de reméandration du projet Walphy à Boussu-en-Fagne en mars 2012



Les mouvements de jeunesse posant devant leur récolte de déchets à l'occasion de l'opération menée à Chimay en octobre 2010



Arrachage de balsamines de l'Himalaya par des bénévoles dans la vallée du ry de Pernelle en juillet 2013

#### • Invasives dans les vallées de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire

Suite aux inventaires menés par le Département de la Nature et des Forêts (DNF), des populations de balsamines de l'Himalaya ont été identifiées dans le ry Pernelle et l'Eau Noire. Depuis 2011, de nombreux partenaires (Cantonement et Ville de Couvin, Agence locale pour l'emploi, Direction des Barrages, Natagora Entre-Sambre-et-Meuse, sociétés de pêche...) agissent pour arracher cette invasive. La coordination locale des actions de gestion est assurée par le DNF. En 2013, des étudiants engagés par le CRHM ont complété les équipes. Des actions similaires ont été menées le long de l'Eau Blanche avec le soutien du GAL de la Botte du Hainaut.



La Houille dans sa traversée de Gedinne, le risque d'inondation n'y est pas négligeable

#### Actions du Comité local Houille

##### • Projet Inondations Houille

La Direction des Cours d'Eau non navigables mène en collaboration avec des partenaires français (Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse), la Province de Namur et la Commune de Gedinne, une étude visant à proposer des solutions d'aménagement pour limiter les risques d'inondation dans la vallée de la Houille. La Cellule de coordination du CRHM est associée au projet en participant au comité d'accompagnement de cette étude et en informant les partenaires locaux des analyses et propositions faites. Cette étude est inscrite au programme de coopération transfrontalière INTERREG IV France-Wallonie pour la période 2010-2014 (Voir bulletin d'information n°70, décembre 2012)



Avant le placement des nichoirs, Pierre Collignon, guide nature, a fourni des explications sur la vie du cincle plongeur

##### • Nichoirs à cincles plongeurs

En mars 2011, un réseau de nichoirs pour les cincles plongeurs et les bergeronnettes des ruisseaux a été placé à Gedinne le long de la Houille par la section locale des Cercles des Naturalistes de Belgique. La Cellule de coordination du CRHM a prêté main forte aux quelques bénévoles pour le placement de ces nichoirs. Depuis 2012, certains de ces nichoirs sont désormais utilisés.

##### • Invasives dans la vallée de la Houille

A l'image de ce qui est réalisé dans les vallées du Bocq, de la Mollignée, de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire, les populations de balsamines de l'Himalaya mais aussi de solidages du Canada et autres plantes invasives sont arrachées depuis plusieurs années par Natagora le long de la Houille. En 2013, une équipe d'étudiants du CRHM est venue renforcer les bénévoles. A Louette-St-Pierre, une mare est également en cours de restauration et les massifs de renouées du japon y sont gérés par le DNF avec le soutien de la Commune de Gedinne et des Cercles Naturalistes de Belgique.



Tentative d'éradication par épuisement de renouées asiatiques en bordure de la mare de Louette-St-Pierre

Beaucoup d'autres actions ont également été menées par les très nombreux partenaires du CRHM dans différents domaines, difficile de les illustrer toutes. Remercions dans leur ensemble tous ces acteurs locaux et régionaux pour les actions menées durant ces 4 années.

**Editeur responsable et Coordinateur : Frédéric Mouchet**  
**Coordination adjointe : Stéphane Abras**  
**Secrétariat et gestion administrative : Bénédicte Stouffs**  
**Support technique et inventaire de terrain : Jean-François Huaux**  
**Thomas Bastas**

**CONTRAT DE RIVIÈRE  
HAUTE-MEUSE, asbl**  
**Cellule de coordination**  
**Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur**  
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05  
E-mail : [contact@crhm.be](mailto:contact@crhm.be)



Imprimé sur papier recyclé par  
**COPYHOUSE** à Jambes  
creation coou digital printing laser forme  
tirage 4.000 exemplaires

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi à une amie, un ami, des voisins ...

**Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?**  
**Rendez-vous sur [www.crhm.be](http://www.crhm.be)**

#### **Pour la version papier du bulletin :**

- Nouvel abonnement (gratuit)
- Changement d'adresse
- Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin d'information

Nom : .....

Prénom : .....

Institution / Entreprise : .....

Adresse complète : .....

Tél : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Site internet : .....

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM par fax (au 081 77 69 05)  
par courrier (Rue Lelièvre 6 - 5000 Namur)  
ou par e-mail : [contact@crhm.be](mailto:contact@crhm.be)

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

#### **Acteurs locaux**

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, CAR-N asbl, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Chambre du Commerce et d'Industrie de la Province Namur, Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité de quartier Pré-Meuse.2, Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Fédération belge de Batellerie, Fédération de pêche de la Semois namuroise, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique de l'Entre Sambre et Meuse (FHESM), Fédération halieutique de la Haute-Meuse namuroise (FHHMN), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de la Haute-Meuse, Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les Naturalistes de la Haute-Lesse asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Pays de la Molinee asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Profondeville-Lustin Perles de la Meuse, Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Spéléo-J, Syndicat d'initiative de la Vallée du Samson, Union belge de Spéléologie (UBS), Université de Namur, Virelles-Nature, Vivaqua.

#### **Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs**

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW-Commissariat Général au Tourisme, SPW-Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police des Arches, Zone de Police Haute-Meuse.

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

#### **Pouvoirs locaux**

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.



**Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur et des 23 communes partenaires du CRHM : Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.**

Photo de couverture : Aménagement d'une passerelle et pose de clôtures le long du ruisseau d'Ocquier dans le cadre du projet «coopération Berges»  
(© Samuel Vander Linden)